

sommeil réparateur et les forces nécessaires pour pouvoir reprendre son travail le lendemain.

Examinons-le, ce campement, et voyons s'il répond bien aux conditions hygiéniques les plus élémentaires.

C'est une petite boîte faite de bois en grume et, autant que possible, hermétiquement fermée; pas d'air, par conséquent: il y en a en quantité dehors, et de l'air pur aussi! Mais il paraît que ça n'est pas la mode, en dedans du "camp"! Ah! la mode!...

Du soleil!... Phébus n'a jamais vu l'intérieur d'un campement. Une fenêtre de douze à quinze pouces carrés à un bout du taudis, et c'est tout; bien souvent elle est au nord.

Oui, c'est là-dedans que l'on entasse 50 à 75 hommes couchés les uns à côté des autres et les uns sur les autres.

Quelle atmosphère!... Chaque homme n'a pas deux pieds cubes d'air. Au lieu de respirer de l'air oxygéné, fortifiant et tonique, là surtout on respire un air chargé d'acide carbonique et des fumiers humide et gazeux.

Ces espèces de logements sont la cause qu'un grand nombre de jeunes gens rendus à vingt ou trente ans, sont faibles et ne peuvent lutter contre la contagion de la tuberculose.

Disons-le bien haut, c'est une honte pour le bourgeois qui oblige ses ouvriers à se reposer dans ces "bouges maudits", une honte pour le conseil d'hygiène qui tolère un tel état de chose et une honte pour la civilisation.

Quand donc se décidera-t-on de créer une loi obligeant les "bourgeois" de chantiers, les contracteurs de voies ferrées, etc... de donner à leurs campements quelque ventilation, de la lumière et de les tenir plus proprement qu'il le sont.

Pour arriver à ce résultat, il y a un moyen et un seul: l'inspection de tous les campements par un médecin muni des pouvoirs nécessaires, et surtout pouvant les faire exécuter.